

FORMATION EDUCATION NATIONALE

EDUCATION CIVIQUE ET HARCELEMENT SOLAIRE AU CYCLE 3

FOIRE AUX QUESTIONS

(Questions adressées au Docteur KOCHMAN lors du temps d'échanges proposé après sa conférence)

1. Enseignants :

Quelles réponses proposez-vous, au niveau du suivi pédopsychiatrique, pour prendre en compte l'accompagnement, le « traitement » du harceleur ?

Frédéric KOCHMAN :

« Nous en sommes encore aux balbutiements. Le profil du harceleur découle du positionnement des parents qui sont en rupture d'autorité.

Souvent, ils n'ont pas été sécurisants pour l'enfant et ne lui ont pas apporté les repères de verticalité explicités, en amont, pendant la formation.

*L'enfant harceleur est, d'une manière générale, un **enfant-roi** qui a très peu d'empathie et de compassion.*

Il n'a pas appris à se préoccuper de l'autre ni à attendre, ni même à avoir une tolérance aux frustrations.

L'enfant harceleur a été élevé dans une sorte d'« égoïsme de survie ». Il apparaît comme étant lui-même victime de parents insécures, ne lui ayant pas apporté suffisamment de cadre, voire dans le déni le plus complet.

Prendre en charge le harceleur c'est le prendre en charge au sein de sa famille dans une dimension systémique. Il faut travailler AVEC les parents et leur proposer, lorsque c'est possible, de réaffirmer cette notion de verticalité dans le cadre d'une thérapie familiale.

Dans l'école et dans la classe, il convient d'amorcer un programme type OLWEUS (CF. documents annexes et liens) ».

2. Enseignants :

Comment prendre en compte la victime qui subit une double peine : celle de sa propre exclusion et celle liée au « couronnement » du harceleur ?

Comment faire quand on ne peut s'adjudger la coopération des parents ?

Frédéric KOCHMAN :

« Il faut prendre les choses le plus tôt possible. Avoir recours à la coordination au niveau des équipes et des partenaires. Être un maillon de la chaîne, psychologue scolaire, partenaires sociaux, médecins...

Afficher un poster dans chaque classe, un maître référent pour l'école...dans le cadre d'un programme.

L'objectif est de diminuer le temps « non traité » pour la victime comme dans le modèle médical qui s'applique également au harcèlement scolaire ».

3. Enseignants :

Que penser du cas d'un enfant qui parle de suicide en récréation ?

Comment faire lorsque cela fait « boule de neige » et que les cas commencent à se multiplier ?

Frédéric KOCHMAN :

« Il convient de faire très attention car le risque suicidaire est contagieux. Il faut tenir compte des dires de l'enfant car l'effet d'annonce est rarement un jeu. Dans 90% des cas de suicide avéré le jeune avait clairement dit son intention de passer à l'acte.

Avoir recours au psychologue scolaire peut permettre de crever l'abcès puis, à des personnes extérieures le cas échéant lorsque toutes les solutions au niveau de l'école ont été épuisées...

Les parents doivent toujours être avertis et leur aide doit être sollicitée dès le départ ».

4. Enseignants :

Est-ce que les symptômes que vous avez décrits sont les mêmes dans le cas de la maltraitance ?

Frédéric KOCHMAN :

« Il y a des symptômes communs.

J'ai évoqué les conséquences du harcèlement à court terme, à moyen terme et à long terme, cela peut débiter de la même façon.

L'enfant qui est ailleurs, se referme sur lui-même, angoissé, qui a un réflexe défensif lorsqu'on vient vers lui, si sa réaction est disproportionnée... tout cela peut être constitutif de signes de maltraitance, s'il s'enfonce dans une tristesse et montre des signes dépressifs.

Oui, il y a des points communs avec la maltraitance ».